

Gué de Gléon



Données administratives	
Commune :	
Villesèque-des-Corbières	
Propriétaire/ gestionnaire :	
Château Haut Gléon	
Arrêté préfectoral d'autorisation :	
Existence d'un dossier Loi sur l'Eau	
Règlement d'eau:	
Aucun	
Statut juridique:	
Passage busé	
Eléments de synthèse	
Distance à la mer (m)	14200
Qualité d'habitat	Bon
Intérêt hydromorphologique	Moyen
Franchissabilité	Infranchissable
Linéaire reconnecté (m)	2150
Priorité	1

Localisation IGN et position sur le bassin versant



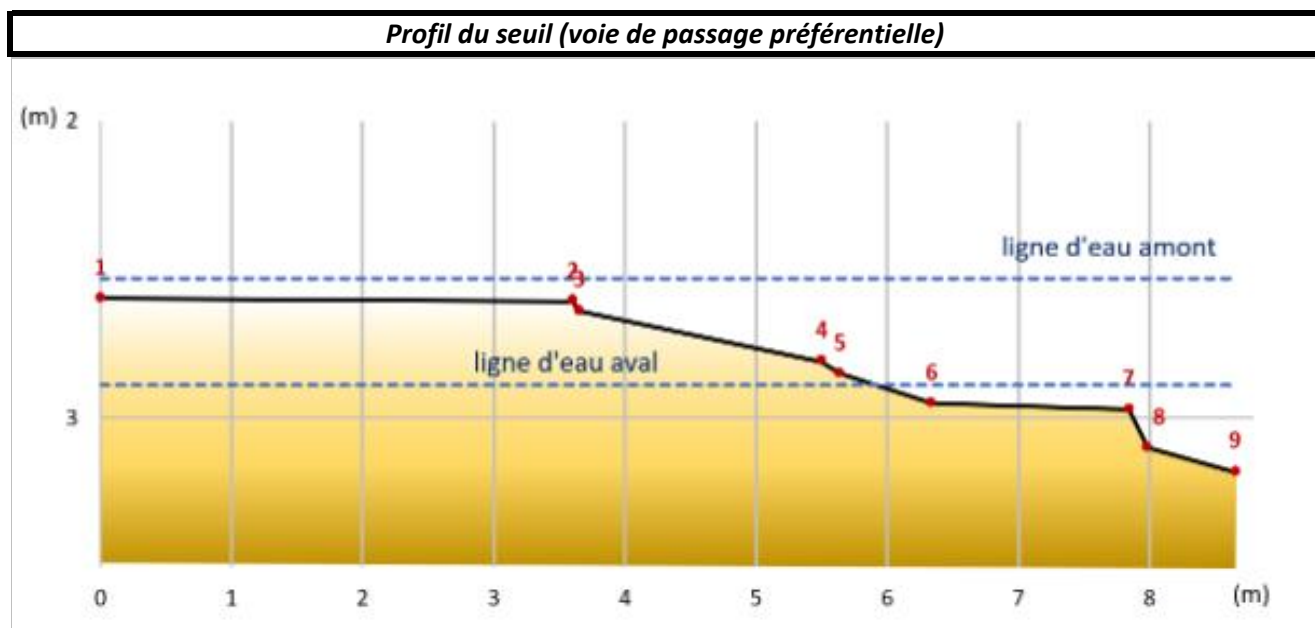
Fiches obstacle - ROE52424 Gué de Gléon

Cours d'eau	La Berre
N° ROE	ROE 52424
Seuil n° (parmi ouvrages ROE de l'aval vers amont)	10/31
Coordonnées GPS Lambert 93	X= 688591.9570 Y= 6216361.6794

Placement du propriétaire concernant la reprise de l'ouvrage:	POUR si maîtrise d'ouvrage publique
Ouvrage inscrit au PLAGEPOMI:	Non

Description de l'ouvrage					
Etat:	Existant		Largeur totale (m)	7,75	
Type de seuil:	Buses		Epaisseur crête:		
Hydrologie jour de visite		Etiage			
Parties déversantes	Rive droite --> Rive gauche				
	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5
Hauteur de chute (m):	0,36				
Prof. fosse d'appel (m)	0,24	0,2	0,05	0,11	0,16
Tirant d'eau min. voie de passage (m):	0,02	0,03	0,02	0,01	0,02
Autres éléments impactants:					Jet plongeant
Détails et remarques					
Problème de réception aval lors de la dévalaison : enrochements					
Problème de pente lors de la pose des dallots, formation d'une chute à l'aval immédiat					

Continuité écologique				
Franchissabilité piscicole	Infranchissable	Très selectif	Peu selectif	Franchissable
Voie de reptation effective pour l'anguille		Oui		
Espèces cibles:	Barbeau Méridional, Toxostome, Anguille (jaune et civelle)			
Franchissabilité mammifère:	Oui			
Continuité sédimentaire				
Comblement de la retenue		Presque vide	En partie plein	Plein



Incidences de l'ouvrage sur les différentes fonctionnalités du cours d'eau

Incidences hydrauliques : la section d'écoulement semble ne pas générer d'impact hydraulique majeur.

Incidences hydromorphologiques : Erosion ayant creusé l'aval immédiat du radier béton et enlèvement des pierres et blocs ayant été placés là pendant les travaux qui assuraient une pente régulière du fond.

Incidences écologiques : la position des dalots sur le radier béton n'est pas la solution technique la plus efficace sur le plan du franchissement pour des espèces non sauteuses. L'érosion créée à l'aval de l'ouvrage. Observation de *Cettia cetti* (Bouscarle de Cetti) d'intérêt communautaire mais également de nombreuses espèces invasives *Procambarus clarkii* (écrevisse de Louisiane), *Ludwigia grandiflora* (Jussie à grande fleur), *Robinia pseudacacia* (robinier faux accacia)

Usages associés

Franchissement routier : Travaux réalisés en 2021

Valeur patrimoniale et/ou sociale des ouvrages

Attachement fort à l'ouvrage au regard de son utilité pour accéder à de grandes parcelles en vignes